

les familles d'aujourd'hui

Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

L'EDUCATION EN MATIERE DE POPULATION

Naasson Loutete-Dangui
(Ministère du Plan, Brazzaville, République Populaire du Congo)

La présente communication se situe dans le contexte socio-culturel de la situation démographique et des actions à entreprendre dans le domaine de l'éducation en matière de population compte tenu du fait que les phénomènes de population sont des phénomènes sociaux qui résultent des comportements des individus.

Tout en reconnaissant donc l'importance des valeurs culturelles en matière de population, on peut affirmer que l'éducation apparaît comme le meilleur système pour les transmettre et les faire évoluer.

Ainsi, dans le Tiers-Monde en général et en Afrique en particulier, les changements concernant aussi bien la fécondité, la mortalité, la nuptialité, les mouvements migratoires que les autres variables intermédiaires pourraient résulter en particulier de l'éducation qui serait elle-même liée aux comportements des individus en rapport avec les valeurs propres à leur culture d'origine d'une part et à la culture extérieure d'autre part.

Aussi, percevant d'emblée l'importance de l'éducation en matière de population, la Conférence de Bucarest en 1974 qui a été le point culminant du débat international sur la population ne s'y est pas trompée en inscrivant dans son plan d'action : "Les institutions de tous les pays devraient être encouragées à élargir leurs programmes pour y inclure l'étude de la dynamique et des politiques des populations y compris en cas de besoin, l'éducation à la vie familiale, la parenté responsable et la relation entre la dynamique de population et le développement socio-économique".

I - L'EDUCATION EN MATIERE DE POPULATION

Mais qu'entend-on par "Education en matière de population" ? S. Viederma, dans la "Revue internationale des Sciences Sociales" (Vol. XXVI, 1974, définit l'éducation en matière de population comme "un processus éducatif qui aide les individus et les groupes à apprendre les causes et les conséquences probables des phénomènes démographiques, pour eux-mêmes et pour leur communauté (y compris la communauté mondiale) ; à définir pour eux-mêmes la nature des problèmes relatifs aux processus démographiques, à la dimension et la répartition des populations, à leur composition ; et à déterminer les moyens que pourrait employer la société dans son ensemble, et eux-mêmes en tant qu'individus et/ou groupes, pour réagir à ces processus et les influencer afin d'améliorer la qualité de la vie, présente et future".

Selon cette définition, l'éducation en matière de population apparaît comme un facteur déterminant dans les changements concernant les phénomènes démographiques, notamment la fécondité, la mortalité, la distribution spatiale, la nuptialité, ainsi que les variables intermédiaires.

Pour parvenir à ces fins, dans le Tiers-Monde, l'éducation en matière de population devrait être axée sur les thèmes suivants :

- L'éducation sexuelle : ici le point focal serait l'individu et ses relations interpersonnelles. L'éducation sexuelle peut certainement favoriser la compréhension des problèmes que posent par exemple le nombre croissant de grossesses extra-conjugales (particulièrement chez les jeunes) les maladies sexuelles, les avortements et les abandons d'enfants.

D'autre part, l'éducation sexuelle pourrait aussi aider l'individu à comprendre sa propre sexualité, à étudier l'évolution des rôles de la femme à et promouvoir le respect de l'autre en tant qu'être sexuel. Ainsi les centres d'intérêt pour l'éducation sexuelle seraient par exemple :

- . l'anatomie et la physiologie de la sexualité humaine ;
 - . l'étude des maladies sexuelles et de leurs conséquences ;
 - . le statut de l'homme et de la femme dans la société ;
 - . la psychologie de l'homme et de la femme (jeunes et adultes).
- L'éducation à la vie familiale : un autre axe de l'éducation en matière de population est l'éducation à la vie familiale où le point focal serait l'unité familiale. L'éducation familiale permet d'évoquer et de discuter les problèmes que soulèvent les changements intervenus dans la situation et le rôle de la famille dans le monde moderne et d'aider les membres de la famille à améliorer la qualité de vie familiale. Les centres d'intérêt visés par l'éducation à la vie familiale seraient :
- . les relations entre les époux ;
 - . les relations entre parents et enfants ;
 - . les divers rôles de la famille ;
 - . le code de mariage et de la famille.

Par ailleurs, l'éducation à la vie familiale pourrait aussi avoir comme point focal la famille en tant que groupe de membres ayant des rôles et des besoins différents mais complémentaires. La notion de planification à court et à long termes dans le contexte familial devient alors le sujet principal en vue de faire ressortir les implications de l'espacement des naissances et de la dimension de la famille pour tous ses membres par exemple. Les discussions porteraient alors sur :

- . la procréation (fécondité et stérilité) ;
- . l'espacement des naissances ;
- . la santé de la mère et de l'enfant ;
- . la contraception ;
- . la planification familiale en Afrique suivant les réalités culturelles et législatives.

Enfin, l'éducation à la vie familiale peut aussi amener des changements dans les comportements de l'individu et de la famille dans un contexte élargi tel que la relation entre la situation démographique et le développement socio-économique. Elle peut conduire l'individu à développer une plus grande compréhension de soi en tant qu'élément et agent de la population.

II - PROGRAMME ET METHODOLOGIE DE L'EDUCATION EN MATIERE DE POPULATION

Lorsque l'on considère les programmes d'éducation en matière de population développés jusqu'ici dans le Tiers-Monde depuis 1970 et plus particulièrement en Afrique depuis 1971, on se trouve en face d'un domaine assez mal défini qui partage avec d'autres formes d'éducation, plusieurs éléments quant au contenu et à la méthodologie.

Ainsi, la permanence des comportements démographiques observée dans le Tiers-Monde, notamment en ce qui concerne la fécondité et les variables intermédiaires, peut s'expliquer par cette faiblesse notoire. Aussi, pour jouer son rôle de catalyseur dans le processus de transition démographique, l'éducation en matière de population devrait être surtout axée sur les conséquences du choix de l'individu quant au mariage, à la procréation, au lieu de résidence. Ainsi, elle recouperait forcément le domaine de l'éducation à la vie familiale, de l'éducation sexuelle et de l'éducation en matière de planning familial, de l'éducation civique.

D'autre part, les centres d'intérêt de l'éducation en matière de population devraient être traités de manière à amener les individus à se poser un certain nombre de questions portant notamment sur :

- La collecte et l'utilisation des données :

- . Quelles sont les différentes méthodes de collectes des données démographiques (registres d'état-civil, enquêtes par sondage, recensement général de la population) ?.
- . A quoi servent les données démographiques ainsi collectées ?
- . Le rôle du citoyen et de l'état dans la collecte des données.

- Les déterminants de la population :

- . La fécondité, base anatomique, physiologique et socio-économique.
- . Cadre socio-culturel de la fécondité : mariage, maternité, importance accordée au sexe des enfants, niveau de la famille.
- . La mortalité : causes et conséquences sur la structure de la population ; tendances de la mortalité et implications dans l'Afrique d'aujourd'hui.

- Les politiques démographiques :

- . Objectifs visés.
- . Leur portée et leurs limites dans le contexte culturel et économique de l'Afrique d'aujourd'hui.

- Le statut de la femme africaine face :

- . Au mariage.
- . A la maternité.
- . A la scolarisation et à l'emploi hors du foyer.

L'éducation en matière de population étant une éducation liée à la vie car traitant des problèmes qui engagent personnellement, intimement, tant l'éducateur que l'éduqué, elle ne doit pas être dispensée de manière

détachée et entièrement académique. Aussi, pour qu'elle joue véritablement son rôle de catalyseur dans la transition démographique, elle doit se faire par des méthodes actives et novatrices telles que les enquêtes et l'étude du milieu, les interviews, les groupes de discussions, les jeux de simulation et de confrontation.

A cet égard, l'éducation en matière de population entre tout à fait dans le cadre de l'innovation éducatrice et est également novatrice du fait qu'elle cherche à résoudre des problèmes concrets, ressentis par les individus et la communauté, qu'elle développe aussi l'aptitude à analyser une situation afin d'éclairer le processus de prise de décision qu'elle implique. Certes, les effets ne sont pas immédiats mais plutôt différés.

Les méthodes employées pour l'éducation en matière de population devraient aussi tenir compte de l'âge de l'auditoire et du système éducatif dans lequel il se trouve placé. Pour les adultes par exemple, l'éducation en matière de population peut se faire par des articles de presse (pour les personnes alphabétisées), des cours d'alphabétisation fonctionnels, des conférences, des émissions de radio et de télévision, le cinéma.

Ainsi, en se plaçant dans l'optique de l'éducation en matière de population, on peut entamer, par exemple avec les mères, un dialogue qui leur ferait mieux comprendre leur rôle et les moyens dont elles disposent pour mieux assumer leur fonction de parent tout en leur laissant l'entière responsabilité de décision (exemple de l'espacement des naissances, limitation des naissances...). Une telle démarche, qui paraît longue, entre quand même dans le processus des changements concernant la fécondité et les variables intermédiaires.

III - CONCLUSION

L'éducation en matière de population peut accélérer le processus de changement dans le comportement des individus vis-à-vis de la fécondité et des variables intermédiaires. C'est une démarche qui entre dans le processus de transition démographique que connaît le monde mais qui, dans le Tiers-Monde reste encore lent.

Dans cette perspective, l'éducation en matière de population doit apporter une contribution significative à la solution des problèmes liés au niveau encore très élevé de la fécondité.

Mais sachant que les effets de cette éducation ne peuvent être immédiats, il convient peut être de l'entreprendre immédiatement et partout afin que la décision de se marier, d'avoir une famille et un nombre déterminé d'enfants ne soit plus laissée au hasard, mais résulte d'une analyse informée et responsable.